

# *Les amis du patrimoine : Le Soulié*

Conseil d'administration – 16 mars 2024

## Procès verbal

Membres du CA présents : Christophe Aupetit, Sonia Baret, Dominique Bellay, Frédéric Bonnet, Bernard Gauthier, Jordan Hayet, Brigitte Malizard.

Membre excusé : Jacques Bruguière

### 1. Point sur la trésorerie :

A ce jour, l'actif de l'association est de : 4317,64 €

### 2. Lancement de la campagne d'adhésion :

- Objectif : 50 adhérents en 2024
- Faire un rappel à l'occasion du CR du CA
- Commencer à voir les adhérents et potentiels
- Il est demandé aux adhérents de privilégier les règlements par chèque ou virement ; la gestion des espèces étant plus compliquée.

### 3. Évolution des statuts :

- Les statuts actuels nécessitent d'être revus et précisés (périmètre, communication, CA).
- L'association souhaite demander **la reconnaissance en tant qu'association d'intérêt général** afin d'augmenter le volume des dons

#### ***Association reconnue d'intérêt général : définition et avantages***

*Un organisme d'intérêt général peut délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs et membres afin qu'ils puissent bénéficier d'une réduction d'impôt.*

*Les associations concernées par ce statut présentent un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, la défense de l'environnement naturel.*

*Les conditions requises pour cette reconnaissance sont :*

- ***une activité non lucrative***
- ***une gestion désintéressée***
- ***un cercle étendu de bénéficiaires***

L'évolution des statuts nécessite la convocation d'une assemblée générale extraordinaire. **Cette assemblée sera convoquée dans l'été.** La demande de reconnaissance d'association d'intérêt général s'en suivra.

#### 4. Projets 2024-2025 :

- **Réalisation de la grotte de la vierge au village :**
  - La réalisation de la grotte sera prise en charge par la mairie ; l'association n'intervient pas.
- **Recueil de mémoires et souvenirs :**
  - Recueillir les souvenirs et histoires du village auprès des plus anciens
  - Des premiers contacts ont été pris avec quelques anciens qu'il faut poursuivre
- **Chemin de croix de Saint Brancary :**
  - Objectif : rénover les croix et la signalétique du chemin
  - Les croix sont toutes accessibles ; pour certaines, il faudra faire un petit débroussaillage (5, 6, 14).
  - Choix de la réalisation des 14 plaques représentant les stations :
    - Les plaques seront faites en granit du Sidobre
    - Contact a été pris auprès de graveurs de la région
    - 1<sup>ère</sup> évaluation : 500 € par plaque. 7000 € le total.
    - Les dessins s'inspireront des 14 stations en plâtre de l'église. Toutes ces stations ont été photographiées et la représentation sous forme de dessin monochrome a débuté.
  - Actions à prévoir :
    - Devis précis à partir des dessins proposés
    - Contact à prendre avec évêché pour avis
    - Identification des propriétaires des terrains
    - Élaboration du dossier en vue de recherche de financement
- **Signalétique des monuments et lieux remarquables :**
  - Objectif : valoriser quelques monuments et lieux caractéristiques de la commune. Réaliser des plaques signalétiques où l'on trouvera les éléments particuliers de chaque monument caractéristique en français et occitan.
  - Identifier une quinzaine de lieux ou monuments ; au moins 1 par hameau
  - Réaliser un 1<sup>er</sup> exemple (format, texte français et occitan, police, logos) sur ordinateur
  - Contacter l'atelier graphique de Saint Pons ; faire devis pour 15 panneaux
  - Faire l'étude budgétaire
  - Présenter la projet à la Mairie
  - Rechercher les financements (région,...)

- **Réfection de l'abreuvoir de Sept Faux:**
  - L'abreuvoir de Sept Faux situé en contrebas du hameau est composé de 4 naucas (bassins) de dimensions différentes. Leur état est à évaluer (composition, étanchéité). L'eau de la source coule correctement.
  - L'association souhaite procéder à sa réfection au cours de l'été 2024.
  - Une 1<sup>ère</sup> étape de nettoyage et d'évaluation des travaux sera faite en juin.
  - Selon les résultats de l'évaluation et l'ampleur des travaux une aide matérielle sera demandée à la mairie.
  - Le bureau fera un appel aux bonnes volontés pour travailler sur ce projet.
  - Si les travaux sont terminés au mois d'Aout, l'association organisera un évènement (apéritif ou repas ou...) ouvert à tous. L'objectif de cet évènement sera d'inciter les adhérents et les habitants à découvrir le hameau de Sept Faux. Une telle initiative pourrait se reproduire tous les ans dans un hameau différent.
  
- **Concours de photos des croix de la commune :**
  - Notre commune possède un nombre de croix conséquent. Ces croix, plantées au bord des routes et des chemins sont en pierre, en fer ou les deux. Elles sont toutes différentes et souvent originales, bucoliques ou étonnantes. Elles font partie intégrante de notre patrimoine et nos paysages.
  - L'association souhaite en faire un recensement le plus complet possible. Pour ce faire, l'association lance une campagne de photographies et d'identification géographique de ces croix au travers d'un concours de photo.
  - Il s'agira de demander à chacune et chacun de photographier les croix qu'ils connaissent en situant le lieu et de transmettre la photo à l'association.
  - L'association fera le recensement sur fichier et sur carte.
  - En 2025, les photos seront exposées au public et les plus belles feront l'objet d'un agrandissement.
  
- **Fête du patrimoine en septembre :**
  - La thématique de cet évènement n'est pas encore définie.

**La prochaine réunion aura lieu courant juin.**

Le président : Frédéric Bonnet